



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question écrite n° 62441

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et ses conséquences sur les associations de loisirs. Avec la suppression du mercredi matin, consacré désormais au temps scolaire, les animateurs techniciens d'activités verront leur temps de travail diminué. Pour compenser cet état de fait, les associations de loisirs ont alors proposé aux communes de leur territoire des projets intégrant leurs animateurs sur les temps d'activité périscolaire. Désormais, ces associations se concentrent sur la réorganisation de l'accueil de loisirs les mercredis après-midi. Cependant, certaines de ces associations ont récemment appris que quatre mercredis après-midi pourraient être travaillés pour récupérer deux jours de vacances en automne. Cette mesure viendrait de nouveau réduire le temps de travail des animateurs. La réforme des rythmes scolaires a déjà demandé un certain nombre de concessions et une complète réorganisation de la part de ces associations de loisirs. Compte tenu des efforts entrepris jusqu'à maintenant par ces associations pour contribuer à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement envisage de décider concernant le calendrier scolaire et notamment s'il entend renoncer à récupérer l'allongement des vacances d'automne sur des mercredis après-midi.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62441

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6596

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)